

La

# Semaine Religieuse

DE  
**Québec**

VOL. XVII

Québec, 29 octobre 1904

No 11

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 161. — Les Quarante-Heures de la semaine, 161. — Assurance mutuelle, 162. — Le Monument Laval, 162. — Chronique des diocèses, 162. — Le nouvel hospice à Beauveville, 164. — Chronique générale, 164. — Un nouveau « Dictionnaire généalogique », 165. — L'association professionnelle, 166. — Feu le R. P. Saturnin, 168. — Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires, 171. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 171. — Bibliographie, 175.

## Calendrier

— o —

|    |         |     |   |
|----|---------|-----|---|
| 30 | DIM.    | b   | XXIII ap. Pent. et I nov. Patronage de la Ste Vierge. (Dim. dernier). <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vêp., mém. du dim. |
| 31 | Lundi   | †vl | Jeune. Vigile de la Toussaint.  |
| 1  | Mardi   | b   | <b>TOUSSAINT</b> (d'oblig.) I cl. avec octave. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp. Aux Vêp. des Morts, ant. doublées.              |
| 2  | Mercur. | n   | <b>Commemoration des Morts.</b> Absoute.  |
| 3  | Jeudi   | †b  | De l'octave.  |
| 4  | Vend.   | b   | S. Charles Borromée, évêque et confesseur.  |
| 5  | Samd.   | †b  | De l'octave.  |

## Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

30 octobre, Sœurs de la Charité, Québec. — 1<sup>er</sup> novembre, Collège de Lévis. — 3, Charlesbourg. — 4, Saint-Charles.

### Assurance mutuelle

DES ÉVÊCHÉS ET DES MAISONS D'ÉDUCATION  
ET DE CHARITÉ DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

Cette assurance a maintenant des risques pour plus de \$1,500,000.00, et elle peut donner des polices jusqu'au maximum de \$13,000.00.

Advenant \$2,000,000.00, les polices pourront être de \$15,000.00; enfin \$4,000,000.00 de risques permettront des polices de \$25,000.00. Ce sera l'avantage de tous les assurés d'atteindre ces chiffres le plus tôt possible.

L'Assurance mutuelle des Fabriques a actuellement des risques pour \$4,640,000.00.

### Le Monument Laval

Les souscriptions s'élèvent aujourd'hui à \$19,000.00. C'est un beau résultat, puisque l'on n'a commencé à collecter que depuis cinq mois. Rendu à peu près à mi-chemin, le Comité ne peut s'arrêter, et il lui faut marcher jusqu'au bout. Il compte donc, pour continuer la publication de ses listes, sur la générosité des prêtres et des fidèles, des collègues, des écoles et des communautés religieuses, des institutions financières ou charitables; et pour ce qui regarde spécialement le diocèse de Québec, le trésorier prie les membres de la Caisse ecclésiastique qui n'ont pas encore payé, de vouloir bien lui envoyer leur contribution ordinaire ou extraordinaire.

### Chronique des diocèses

#### QUÉBEC

— Comme nous l'annoncions il y a huit jours, S. G. Mgr l'Archevêque a présidé dimanche dernier, à Saint-Antoine de Pontbriand, à la clôture de la retraite du Jubilé.

— Mardi, Sa Grandeur était à N.-D. du S.-C. d'Issoudun, et y faisait la bénédiction de la nouvelle église.

— Mgr Marois, vicaire général, est revenu mardi d'Ottawa, où il était depuis quinze jours.

— Le R. P. Cl. Ferrand, des Missions-Etrangères, a quitté Québec mardi dernier, en route pour reprendre son poste de Tokio, après avoir passé une dizaine de jours en notre ville. Le 20 et le 21 du mois, il donna à l'Université Laval deux conférences, avec projections, sur le Japon, la seconde de ces conférences étant destinée au public. En outre, le zélé missionnaire a aussi donné des conférences dans les principales maisons d'éducation de Québec et de Lévis. Les aumônes qu'il a recueillies par ces moyens, il les destine à son œuvre admirable des Etudiants japonais.

— Cette semaine, le T. R. Frère Firmin, supérieur général des Frères de la Croix, a fait un séjour à l'Archevêché, revenant du Manitoba. La Congrégation des Frères de la Croix, chassée de la France, n'existe plus qu'en Suisse, au Manitoba, et dans le diocèse de Rimouski.

— Le samedi, 22 octobre, on a terminé, dans la basilique de Sainte-Anne de Beaupré, l'installation de la chaire attendue depuis si longtemps. Nous avons pu voir cette chaire monumentale, toute en marbre et en cuivre, et nous pouvons dire que nous n'en avons vu aucune qui lui soit comparable, comme œuvre d'art, en aucun des pays d'Europe et d'Amérique que nous avons visités.

Il est probable que la bénédiction de cette chaire aura lieu le dimanche 6 novembre, et que S. G. Mgr l'Archevêque présidera à cette cérémonie.

— La semaine prochaine, Mgr L.-A. Pâquet, directeur du Grand Séminaire, et M. l'abbé L.-H. Pâquet, aumônier des Franciscaïnes Missionnaires, s'embarqueront pour l'Europe. Les distingués voyageurs passeront l'hiver à Rome.

— Depuis quelques jours, on procède à l'Archevêché à l'audition de témoignages intéressants la cause de béatification des Jésuites martyrisés au Canada. Nous reviendrons sans doute sur cet événement qui intéresse grandement l'Eglise canadienne, mais nous demandons dès aujourd'hui que l'on adresse au Ciel de ferventes prières pour le succès de ces démarches.

#### PRÉFECTURE APOSTOLIQUE DU GOLFE SAINT-LAURENT

— Mgr Guay, P. A., ayant quitté dernièrement la cure de

l'île d'Anticosti, a été remplacé à ce poste difficile et important par les RR. PP. Ed. Travert et Le Strat, religieux eudistes, qui y ont pris possession le dimanche 11 septembre.

### Le nouvel hospice à Beauceville

Samedi dernier, 22 du courant, le steamer *Ionian* a amené à Québec quatre religieuses de Saint-François d'Assise, de la ville de Lyon, en destination de Saint-François de la Beauce. Ces bonnes Sœurs viennent, à la demande de M. le curé L-Zoël Lambert, prendre la direction de l'Hospice élevé par ses soins dans cette paroisse. — La révérende Sœur Saint-Remi, assistante de la maison mère de Lyon, sera la première directrice et supérieure du nouvel hospice.

Cette Congrégation, fondée en 1838 par de pieuses ouvrières, se consacre à l'instruction et à l'éducation des jeunes filles; elle donne les mêmes soins aux petits garçons dans les orphelinats et les écoles enfantines, et se dévoue de plus au service des hôpitaux et des séminaires ou collèges.

Sur plus de trente maisons que cette Congrégation dirigeait en France, il n'en reste plus que trois qui sont tolérées pour quelque temps par le gouvernement français. La maison de Saint-François de Beauce sera la première fondation en Amérique.

### Chronique générale

Nous avons lu avec une joie véritable, sur les derniers journaux de Paris, que les catholiques français luttent vigoureusement sur le terrain scolaire — au moins —, contre leurs gouvernants sectaires.

Par exemple, dans le diocèse de Quimper, toutes les écoles que le gouvernement avait fait fermer en s'appuyant sur la loi de 1901, ont été rouvertes avec un personnel nouveau, donnant toute garantie au point de vue religieux et que ne peut désormais atteindre la criminelle législation qui sévit depuis trois ans.

D'autre part, la *Semaine religieuse* de Paris annonce que,

grâce aux mesures prises par les catholiques, toutes les familles du diocèse de Paris qui le désirent, peuvent faire donner à leurs enfants la même éducation religieuse qu'autrefois, et cela sans sortir des limites du diocèse.

On disait pourtant, depuis tant d'années, que l'anticléricalisme n'était pas, pour les Français, un article d'exportation.

Eh bien, il paraît, d'après le témoignage d'un correspondant de la *Patrie* (18 octobre), de Montréal, que les ouvriers délégués par le gouvernement français, et qui ont passé dernièrement par Québec et Montréal, se sont permis en cette dernière ville d'insulter le drapeau du Sacré-Cœur et d'engager leurs auditeurs à chanter le refrain de l'*Internationale*.

Nous nous passerions parfaitement, en ce pays, de la visite de semblables enragés.

D'après un correspondant ou collaborateur de l'*Ami du clergé* (15 septembre 1904), « il y a aujourd'hui, pour ceux qui ont étudié de près la question, certitude morale que l'Alliance française n'est pas un instrument de la franc-maçonnerie. »

Il y a toujours des gens qui trouvent trop longues les études préparatoires aux carrières libérales. Voici, à leur intention, une anecdote typique.

L'année dernière, raconte un journal technique des Etats-Unis, un jeune homme alla demander son entrée dans un collège de l'Ouest. En causant avec le président du collège, il s'enquit de la possibilité d'abrégé le cours d'études prescrit et d'obtenir en moins de temps le diplôme convoité. « Certainement, c'est possible! répondit le président. Cela dépend tout à fait de ce que vous vous proposez de devenir. Lorsque Dieu veut faire un chêne, il y met cinquante ans; mais pour faire une citrouille, six semaines lui suffisent!... »

### Un nouveau « Dictionnaire généalogique »

Il nous est agréable de reproduire ici l'appréciation que S. G. Mgr l'Archevêque a faite de cet ouvrage dans une récente Circulaire au clergé (12 octobre) :

Monsieur l'abbé David Gosselin, curé de Charlesbourg, vient

de publier le *Dictionnaire généalogique des familles de Charlestown*, depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours. C'est un grand et beau volume in-12 de plus de 400 pages et orné d'un grand nombre de gravures. Le prix spécial pour le clergé et les Fabriques est d'une piastre. Ce digne prêtre, en économisant tous ses instants, a fait un travail de bénédictin, consciencieux, et qui sera fort utile à une foule de personnes dont les familles, établies primitivement dans cette très ancienne paroisse, se sont peu à peu répandues dans toutes les parties de notre contrée. Je recommande surtout aux membres du clergé et aux Fabriques de faire l'acquisition de cet ouvrage qui sera précieux, dans bien des cas, pour établir les degrés de parenté ou la provenance des familles.

---

### L'association professionnelle

---

A plusieurs reprises, le pape Léon XIII a insisté sur le rôle fécond de l'association professionnelle dans l'œuvre de reconstruction sociale.

C'est dans l'association professionnelle, ce qu'on appelait autrefois la corporation, qu'il voit l'organe essentiel, le pivot d'un ordre stable. Par là notre organisation spéciale se tiendra à égale distance de l'individualisme qui s'en remet uniquement à l'initiative individuelle — c'est-à-dire, pour parler net, à l'égoïsme —, et du socialisme qui s'en remet pour tout à l'Etat.

La corporation est d'abord une association naturelle puisqu'elle naît spontanément, entre personnes pratiquant le même métier, de la communauté d'intérêt et de la vie. Elle réunit patrons et ouvriers ; les patrons renonçant au droit de renvoyer leurs ouvriers, sauf faute grave, et ces derniers renonçant au droit de planter là les premiers quand bon leur semble. Elle assure à tous la sécurité de l'existence, le droit au travail elle prend soin des malades et des vieillards. Enfin, en se plaçant sous la bannière et le vocable d'un saint, en se doublant d'une confrérie, en faisant célébrer des fêtes patronales, elle peut donner le seul idéal qui puisse soulever de terre les pauvres gens et embellir leur vie, un idéal religieux !

Et qu'on ne dise pas que c'est là un tableau de fantaisie, que

rien de tout cela n'est réalisable. Tout cela, au contraire, tous les traits de ce tableau ont déjà été réalisés, pendant les ténèbres du moyen âge, pour employer ce vieux cliché qui a été reçu comme un article de foi depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont les études historiques, depuis cinquante ans, ont démontré l'ineptie. . . Ce peuple, ce pauvre peuple du moyen âge, sur les infortunes duquel tous les bourgeois et capitalistes d'aujourd'hui versent des larmes de crocodile, était mieux nourri, mieux vêtu, mieux traité, plus indépendant, plus à l'aise et surtout infiniment plus heureux de son sort que le peuple souverain d'aujourd'hui, eût-il les *grèves* à sa disposition.

Il y avait bien des maîtres, des compagnons et des apprentis, mais ces mots servaient à désigner non trois classes différentes, mais trois étapes de la vie. L'ouvrier débutait comme apprenti, il travaillait comme compagnon, et d'ordinaire il finissait sa carrière comme maître.

Les salaires, réglés par les statuts et par les coutumes, étaient suffisants pour permettre à l'ouvrier de vivre dignement et confortablement, et, je le repète, beaucoup mieux que l'ouvrier de nos jours, du moins pour les choses nécessaires à la vie.

La situation des ouvriers leur paraissait d'autant plus satisfaisante qu'ils n'étaient pas offusqués et écrasés comme aujourd'hui par les grandes fortunes de leurs patrons. Les patrons ou plutôt, car il n'y avait ni patrons ni capitalistes, les maîtres n'avaient pas de grandes fortunes et ne pouvaient guère en faire. Les prix de vente étaient réglés, la réclame défendue et la falsification, « qui rentre aujourd'hui parmi les moyens courants de s'enrichir, » était sévèrement punie. Pour mesurer le chemin parcouru, il n'y a qu'à se rappeler cette touchante ordonnance de Bâle qui dit : Tout vin doit rester tel que Dieu l'a fait.

C'est à cet esprit qu'il faut revenir, plutôt qu'au « droit à la grève. »

Certes il ne s'agit point de reconstituer toutes les formes de la corporation ancienne, car elles ne s'adaptent plus à nos nécessités ; mais leur programme général trouverait son application aujourd'hui comme au moyen âge et les ouvriers en retireraient le même profit qu'alors.

(Annales catholiques.)

Feu le R. P. Saturnin, O. S. B.

PAX

*La Junquera (Espagne), 24 septembre 1904.*

*Maison de l'Immaculée-Conception.*

Mon Révérendissime Père,

C'est ici, sur la terre d'exil, qu'hier matin à 4 heures mourait saintement notre regretté et bien aimé DOM SATURNIN (Henri-Gabriel) ESTRABAUT, moine de notre Abbaye d'Encalcat, de la Province française, de la Congrégation Cassinaise de Primitive Observance.

Privé de tout domicile durant la persécution qui désole la France, nous nous sommes hâté de vous annoncer la douloureuse nouvelle par les moyens sommaires et rapides, afin que vous puissiez sans retard appliquer au cher défunt le secours si précieux de vos suffrages et de ceux de votre Communauté.

Nous voici maintenant sur sa tombe, le cœur débordant de souvenirs, de prières et de regrets, pour vous dire en quelques brèves paroles la vie et les derniers instants de l'aimable et vaillante victime que Dieu s'est choisie parmi nous.

De Toulouse par sa naissance, son baptême (27 septembre 1845), son ordination sacerdotale (16 avril 1870) et son ministère varié qu'il y exerça toujours avec honneur et bénédiction, DOM SATURNIN quitta la cure de Saint-Félix de Caraman (22 juillet 1888) pour accomplir enfin son désir ancien de militer sous la Règle de Saint-Benoît. Mettant l'humilité au-dessus de tout, il choisit notre groupe obscur et entièrement inconnu de Motte, et il y attendit en patience, et en qualité d'Oblat, la fondation de l'Abbaye d'Encalcat dont il fut toujours l'édification, la joie et l'ouvrier apostolique.

Novice le 5 octobre 1891, profès des vœux simples le 17 octobre 1892, il eut le bonheur de faire sa profession solennelle le 17 octobre 1893.

Entré en religion avec une santé débile, il trouva dans l'observance intégrale un renouvellement de ses forces corporelles

qui l'étonnait lui-même. Comme il était heureux de les dépenser sans réserve au service divin ! Le premier à tous les exercices, toujours souple et docile comme un vrai enfant de Dieu, bon, aimable, enjoué, respectueux, délicat, prévenant, obéissant, insatiable de prières et d'études, d'une piété dont la valeur s'est révélée surtout à la dernière heure, il faisait à l'intérieur les délices de ses frères et de ses supérieurs. Apôtre par obéissance et par l'ensemble des dons naturels et surnaturels, il évangélisa en France et à l'étranger, dans les villes et dans les campagnes, dans les cathédrales, les modestes églises, au sein des communautés actives et dans le mystère des cloîtres. Partout il conquit des amitiés aussi solides qu'honorables. Quand la mort s'apprêtait à nous le ravir, on le redemandait en France et ses Frères le voulaient à Parramon. Comptant sur son prochain rétablissement il se disposait à donner satisfaction. C'était un sacrifice généreusement accepté par les Sœurs de l'Immaculée-Conception de Castres qui, exilées à la Junquera avec leurs fidèles élèves, le possédaient depuis onze mois en qualité d'aumônier provisoire.

Le 11 septembre, en la fête du Saint-Nom de Marie, le Père, aussitôt après la messe, la dernière, a été brusquement secoué par les atteintes de la maladie hépatique et intestinale qui, à travers des alternatives d'aggravation et d'amélioration, devait l'enlever par une crise mortelle du cœur. « Nostalgie », nous écrit un de ses amis les plus intimes. Nous le croyons, car tous les symptômes réunis tendent à le démontrer. Puis sa dernière poésie « Notre-Dame des exilés » trahit visiblement sa tristesse patriotique.

Le jeudi 22, veille de sa mort, il avait résolu de se lever le 23, se sentant beaucoup mieux et voulant reprendre des forces. Mais une heure après minuit, réveillé par son mal, il a compris que tout allait finir. Aucun de nous n'était et ne pouvait être présent. Le curé devenu son ami était là avec tous les secours de la religion. En possession de toute sa lucidité le moribond est passé, avec un ardent élan et sans effort, de l'espoir de guérir à la volonté de mourir, des projets d'apostolat au sacrifice suprême. Privé de communier depuis sa messe du 11, il a pu facilement recevoir en viatique la « Sainte Hostie » chantée naguère dans un de ses cantiques les plus pieux. Ses lèvres

ont prononcé les paroles de *Te Deum* alterné avec le bon curé. Il a exprimé sa reconnaissance. Puis, tout étant consommé, un léger assoupissement lui a fermé les yeux. C'était le sommeil de la mort, car après quelques minutes la respiration s'est arrêtée, le cœur a cessé de battre et vraiment « *Obdormivit in Domino.* »

Le 23 était le huitième anniversaire de notre bénédiction abbatiale. Nous écrivions au Père quand le lugubre télégramme nous est tombé comme un coup de foudre.

Dieu est maître et Seigneur.

Arrivés à la Junquera, nous avons pu rendre les honneurs funèbres, chanter solennellement la messe, et entendre les témoignages si consolants des Sœurs et de M. le curé.

Un moine français de notre Communauté nous personnifie, célèbre chaque jour, prie en notre nom et continue l'apostolat sur le champ d'honneur où vient de succomber le soldat du Christ.

Son épitaphe sera :

PAX

D. SATURNINUS O. S. B.

EXUL PRO DOMINO.

23 Septembris MCMIV.

Veillez nous pardonner, mon Révérendissime Père, d'avoir dépassé les limites de la brièveté monastique. Dom SATURNIN toujours rebelle aux charges qui lui furent offertes n'en était pas moins pour son Abbé un fils dévoué, un humble disciple et surtout un ami dont la sécurité ne faiblit jamais.

Au mois d'août il faisait sa retraite en notre compagnie et dans notre intimité. Quelques jours après il donnait celle des Sœurs de l'Immaculée-Conception, avec un zèle et des accents qui ont produit un étonnement édifiant expliqué maintenant par la suprême intervention de la mort.

En retour des prières que vous lui donnerez, daignez agréer,

Mon Révérendissime Père,

l'hommage de notre reconnaissance et de notre dévouement fraternel en N.-S. J.-C.

† F. ROMAIN,

ABBÉ D'ENCALCAT.

---

**Archiconfrérie de Notre-Dame des Victoires**

---

Un décret de la S.-C. des Indulgences, en date du 13 novembre 1901, a exigé que toutes les confréries du Saint et Immaculé Cœur de Marie, érigées par les ordinaires en vertu de pouvoirs spéciaux, fussent agrégées à l'Archiconfrérie établie dans l'église Notre-Dame des Victoires, à Paris.

S. S. le Pape Léon XIII a accordé un délai d'un an aux pays d'Europe et un délai de deux ans aux régions extraeuropéennes.

Le délai de deux ans pour nos pays d'Amérique a pris fin le 13 novembre 1903. Depuis cette date les confréries qui n'ont pas obtenu leur agrégation ne participent plus aux indulgences qui leur avaient été accordées.

Les demandes d'agrégation doivent être adressées à M. le curé de Notre-Dame des Victoires, directeur de l'Archiconfrérie, à Paris.

---

**VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS****JOURNAL DE LA MISSION DE 1816**

(Suite.)

---

On se rappelle que par le traité de 1783, date où l'indépendance des Etats-Unis fut reconnue par la Grande Bretagne, il fut convenu qu'au sud du 45° degré de latitude, les possessions Anglaises et Américaines seraient séparées par une ligne tirée au milieu du fleuve Saint-Laurent et des lacs qui le forment ; que tout ce qui resterait à droite de cette ligne, en allant à l'ouest, appartiendrait à l'Angleterre, et que toutes les terres à gauche appartiendraient aux Etats-Unis. Par cet arrangement le Fort Pontchartrain, ou ville du Détroit, ainsi que le Fort Français de Niagara tombaient dans l'Etat des Américains. Cependant, sous prétexte de quelques territoires Britanniques injustement retenus par eux, notre gouvernement différa jusqu'en 1795, c'est-à-dire douze ans, à rendre ces postes. En conséquence, les missionnaires établis pour la desserte de tout ce

côté, par l'évêque de Québec, eurent ordre de garder leurs places. M. Payet, prêtre séculier, qui avait succédé dans la cure ou Mission du Détroit, en 1782, au Rév. P. Simple, dernier missionnaire Récollet, fit place à M. Dussaux, en 1786, et celui-ci à M. Fréchette, la même année, parce qu'il trouvait Sandwich plus à sa bienséance. Lorsque la reddition des postes eut enfin lieu en 1795, M. Fréchette se retira dans le Bas-Canada, et l'évêque de Baltimore, chargé par le Saint-Siège du gouvernement spirituel de tous les Etats-Unis, envoya au Détroit trois prêtres, tous Sulpiciens, savoir : MM. Levadou, Richard et Dillet, sortis de France à l'époque de la Révolution. MM. Levadou et Dillet se retirèrent, quelques années après, laissant là le seul M. Richard qui, de la juridiction de Mgr l'archevêque de Baltimore, passa, en 1810, sous celle du premier évêque de Bardstown, dont le diocèse s'étend à toute cette côte, comme faisant partie du district de Michigan.

La ville du Détroit ayant subi un incendie général en 1805, l'église de Sainte-Anne et son presbytère, alors occupé par ces trois prêtres, furent consumés comme tous les autres édifices. Quand il fallut rebâtir, les paroissiens n'étant pas d'accord, et se souciant peu de le faire dans une ville où le nombre des Protestants surpasse déjà de beaucoup celui des Catholiques, se divisèrent entre deux chapelles, l'une située dans la côte du nord-est, c'est-à-dire environ deux à trois milles au-dessus de la ville ; l'autre à une demi-lieue au-dessous. Celle-ci qui se trouve directement à l'opposite de l'église de l'Assomption, n'est autre chose que la maison même occupée par M. Richard et réellement appartenant à un particulier du nom de *Lasselle*, qui la lui loue, ainsi que toute sa terre. La maison étant spacieuse, M. Richard en a mis un appartement en sanctuaire, un autre en sacristie ; un troisième et un quatrième servent de nef, sans compter qu'un certain nombre de paroissiens peuvent entendre le service divin par les fenêtres, du moins dans la belle saison, à la faveur d'une galerie convertie placée au-devant de la maison.

Les paroissiens n'aiment pas cette chapelle et voudraient se réunir dans celle de la côte du nord-est, qui n'est proprement qu'une grange à laquelle on a donné une voûte et des fenêtres et mis une porte d'entrée à un bout, et un petit sanctuaire à

l'autre. Ce qui les attache à cette chapelle, c'est qu'elle est sur une terre qu'ils ont acquise, dans l'espérance d'y avoir un jour l'église paroissiale. Ils y sont maîtres et voient avec peine que le prêtre, en occupant une terre et une maison dont il paie le loyer, jouit d'une indépendance dont ils sont offensés.

Depuis que l'ancien Fort Pontchartrain, incendié comme on l'a vu plus haut, avec toute sa palissade et tous ses édifices, a donné lieu à l'établissement de la ville du Détroit, le Gouvernement Américain en a fait dresser un plan régulier qui, en plusieurs endroits, met des maisons où il y avait des rues, et fait passer des rues à travers les anciens emplacements, au moyen de quoi il se trouve que la moitié de celui de l'ancienne église est dans une des deux rues principales, de 120 pieds de largeur chaque. Il s'agirait de vendre le reste de cet emplacement et d'en appliquer le produit à la construction d'une nouvelle église, dans la ville même, sur un lot assez vaste et offert, à cet effet, par le gouvernement. Mais ni l'offre de ce lot, ni la vente du reste du terrain de l'ancienne église, ne sont du goût des paroissiens de la campagne, quoique ceux de la ville s'en accommodassent très bien, et voilà une des sources de la mé-sintelligence qui règne entre eux et M. Richard, à quoi il faut ajouter ses rapports fréquents avec les premiers officiers civils et militaires, dont les habitants Canadiens prennent ombrage. Ajoutons-y encore que ce prêtre, obligé de vivre d'industrie, parce que la dîme lui est très mal payée, montre inévitablement un certain esprit d'intérêt et de mesquinerie que des Français n'apercevraient peut-être pas, mais que les Canadiens ne pardonnent jamais à leurs pasteurs.

Cet ecclésiastique est, du reste, parfaitement estimable par sa régularité, par la variété de ses connaissances, et surtout par une activité dont il est difficile de se former une idée. Il a le talent de faire, presque en même temps, dix choses entièrement disparates. Chargé de gazettes, au courant de toutes les nouvelles politiques, toujours prêt à disputer sur la religion, si l'occasion s'en présente, et possédant très bien sa théologie, il fait ses foins, recueille les fruits de son jardin, tire parti d'une pêche qui est au-devant de sa terre, enseigne à un jeune homme les mathématiques, montre à lire à un autre, fait oraison, établit une imprimerie, confesse tout son monde, fait venir des

cardes, des rouets et des métiers, pour apprendre à travailler à ses paroissiennes, ne laisse en arrière aucun acte de ses registres, monte une électricité, va aux malades à une très grande distance, écrit et reçoit des lettres de toutes parts, prêche tous les dimanches et fêtes, longuement et sagement, enrichit sa bibliothèque, passe des nuits sans dormir, marche tout le jour, aime à converser, voit de la compagnie, catéchise ses jeunes paroissiens, entretient une école de filles, sous la conduite de quelques institutrices de son choix, qu'il dirige en communauté, tandis qu'il montre le plain-chant à de jeunes garçons réunis dans une école par lui fondée, mène une vie très frugale, et se porte bien, aussi dispos, à l'âge de cinquante ans, qu'on l'est communément à trente. Tel est le portrait abrégé de cet homme peu ordinaire, extrêmement goûté de l'évêque de Québec et de ses compagnons de voyage, mais ayant à dos la grande majorité de ses paroissiens, entièrement décidés contre lui, et dont plusieurs, dans leur fatuité et dans leur délire, aimeraient mieux demeurer sans prêtre, que de conserver celui-là. Mais laissons un moment le Détroit pour revenir à Sandwich.

La paroisse de l'Assomption est d'environ mille communians. La plus grande partie de ce monde était à confirmer. Le défunt évêque de Québec y avait, il est vrai, donné la confirmation, mais c'était en 1801, et l'on conçoit que dans un espace de quinze ans, beaucoup de personnes avaient eu le temps de parvenir à l'âge où elle se donne, pour l'ordinaire, dans le diocèse, c'est-à-dire seulement après la première communion faite. M. Marchand s'attendait que l'évêque prendrait quelques jours de congé et de promenade, avant de commencer la visite de la paroisse; mais celui-ci fut d'avis qu'il fallait commencer par faire l'ouvrage, puis se promener ensuite, s'il y avait du temps de reste. En conséquence, il ouvrit la mission, le lendemain de son arrivée, qui était le dernier jour de l'octave du Saint Sacrement.

20 juin. Les fidèles de cette paroisse ne sont point fervents. La foi est faible parmi eux, les sacrements moins fréquentés que dans aucun des endroits du diocèse qui ont des prêtres résidents. La plupart communient à Pâques et se bornent là. A peine y a-t-il un dixième du nombre total qui reparaissent au confessionnal, dans le cours de l'année. Ce n'est pas tout :

le plus petit prétexte suffit, même à ceux qu'on nomme bons chrétiens, pour passer des deux et trois ans de suite, sans se confesser du tout. Et combien qui s'absentent encore plus longtemps ! Une petite querelle entre voisins, un petit mécontentement contre le curé : il n'en faut davantage. Ce sont des enfants qui, par caprice ou par bouderie, se privent de nourriture.

Les commandements de l'Eglise, qui prescrivent la confession annuelle et la communion pascale, ne sont pas les seuls qu'ils semblent ne pas comprendre. Les jeûnes, les abstinences sont des pratiques aussi étrangères à la plupart d'entre eux, que la fréquentation des sacrements. Les devoirs de la religion sont remplacés par un luxe et une vanité, une immodestie dans le sexe, par un amour effréné des divertissements, et par des promenades nocturnes sans précaution de la part des parents, dont on aurait peine à concevoir une idée dans les paroisses du Bas-Canada. Quelles doivent être les mœurs d'un tel peuple ? C'est ce qu'il n'est pas difficile de conjecturer pour quiconque est au fait de la fragilité du cœur humain.

(A suivre.)

---

### Bibliographie

---

— IMITATION DES SAINTS, ou le chrétien sanctifié à leur école, par l'abbé PEIGNEAUX ; 1 fort vol. grand in-32 de 500 pages. Relié toile pleine, franco poste, 2 fr. (*Remises par nombre.*) Reliures variées de 2 fr. à 6 fr. Librairie Saint-Augustin. LOUIS CROZIER, 20, Rue d'Algérie, Lyon. Dépôt à Paris : Amat, 11, rue Cassette.

On s'étonnera peut-être de l'apparition d'une Imitation des Saints, quand on a l'Imitation de Jésus-Christ, livre incomparablement beau et qui opère tant de bien.

Mais l'Imitation de Jésus-Christ ne s'adresse qu'aux religieux ou à l'élite des âmes. Le commun des fidèles n'avait rien de semblable ; c'était donc une lacune qu'il importait de combler. Au reste, en imitant les saints, c'est en définitive Jésus-Christ que l'on imite,

puisque les saints ne sont eux-mêmes que des copies plus ou moins parfaites du divin modèle.

Ce volume est divisé en cinq livres dont le premier peut être considéré comme un préliminaire et traite en huit chapitres de la sainteté en général et de ce qui s'y rattache ; le deuxième montre, en dix-neuf chapitres, ce que les saints ont craint, méprisé, combattu, fui, évité ; le troisième parle, en trente-huit chapitres, de ce que les saints ont été et voulu être ; le quatrième expose, en quarante-quatre chapitres, ce que les saints ont souffert et comment ils ont souffert.

Ce sont les saints eux-mêmes qui enseignent la sainteté par leurs exemples et leurs paroles ; seulement l'auteur ajoute une réflexion pour mettre toutes choses au point.

Cet ouvrage comprend, en détail, toute la vie chrétienne sous une forme simple et claire, comme il convient, puisqu'il s'adresse à tout fidèle quel qu'il soit.

C.

— L'ÉVANGILE DU PAUVRE, par Mgr Baunard, recteur de l'Université catholique de Lille. In-12. 3 fr. 50. Librairie V<sup>o</sup> Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

A notre époque, peu de questions se manifestent aussi âpres que celle du paupérisme : complication de vie, multiplicité des besoins, organisation sociale, doctrines philosophiques, tout semble ligué contre le misérable.

En présence de cette situation, il était bon de rappeler le sublime pauvre que fut le Christ, et c'est ce que fait Mgr Baunard, dans son *Évangile du Pauvre*.

On y suit, de l'humble hôtellerie où il naquit, jusqu'à la mort ignominieuse sur la croix, Celui dont la doctrine ne contient que des paroles d'amour et de consolation pour les déshérités.

P.

---

### Sa Sainteté Pie X

---

Lorsque Son Eminence entra au conclave, Mgr Angeli, précédemment camérier secret de Léon XIII lui disant : « Eminence, je vous prédis que vous devrez rester à Rome !

— Eh ! non pas ! répondit le cardinal, j'ai déjà pris un billet d'aller et retour pour Venise. »